



Eclairage Public

Le service électricité et éclairage public c'est une équipe composé de 4 agents qui s'occupent de :

- 2400 points lumineux d'Eclairages Public
- Plus de 300 points d'éclairages sportifs

Rôle du service :

- Réalisation de travaux d'entretien, dépannages et de rénovation
- Mise aux normes des 68 bâtiments communaux
- Installation et branchements électriques du chapiteau communal
- Réalisation des illuminations de fin d'années.
- Sécurisation des travaux en hauteur pour les agents communaux (élagage, peinture, nettoyage, ...)
- Mise en place des installations électriques provisoires pour les festivités locales.
- Dépannages des appareils d'électroménager et électroportatifs de la commune.
- Gestion et maintenance des systèmes de contrôle d'accès, d'incendie et d'intrusion.



Sur l'ensemble du territoire communal où sont installés 2400 points lumineux, la ville comptait 626 appareils de type « boule » consommant 120 W chacun.

La collectivité a engagé la rénovation de son parc d'éclairage public afin de répondre à un triple besoin :

- Réduction des consommations d'énergie dans le cadre de la politique de transition énergétique
- Augmentation du confort à l'usager
- Réduction des interventions ultérieures de maintenance

La modernisation de l'éclairage public est pris en compte dans le cadre de l'appel à projet « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et pour le Climat » (TEPCV).

Dans la première phase du programme TEPCV1 sur les années 2016-2017, pas moins de 210 points lumineux énergivores ont ainsi été remplacés par des appareillages de type LED consommant 41 W chacun.



Cette démarche d'économie d'énergie est poursuivie dans le cadre d'un plan triennal.

